

Licences	Semestre d'automne							Semestre de Printemps						
	Accueil/pré-rentrée /Rentrée	Vacances d'automne	Vacances de Noël	Fin des enseignements 16 semaines au plus	Examens ou contrôles	Jurys	Rentrée semestre 2	Vacances d'Hiver	Vacances de printemps	Fin des enseignements 17 semaines au plus	Examens ou contrôles	Jurys	Examens ou contrôles /Rattrapage 2e session	Jurys
Licences Mathématiques et informatique, DU Magistère 1ère année	A partir du mercredi 01/09/2021	du 25/10/2021 au 31/10/2021	du 20/12/2021 au 02/01/2022	Au plus tard le 14/01/2022	Au plus tard le 14/01/2022 Pour le L3 Magistère au plus tard le 29/04/2022	Au plus tard le 25/02/2022 Pour le L3 Magistère au plus tard le 29/04/2022	Au plus tôt le 17/01/2022	Du 14/02/2022 au 20/02/2022	Du 11/04/2022 au 17/04/2022	Au plus tard le 27/05/2022	Au plus tard le 27/05/2022 Pour le DU Magistère, soutenances des mémoires au plus tard le 09/09/2022	Au plus tard le 06/06/2022 Pour le DU Magistère au plus tard le 30/09/2022	Jury de rattrapage Actuariat et Double Licence Mathématiques-Economie 08/07/2022	Jury de rattrapage Actuariat et Double Licence Mathématiques-Economie au plus tard le 08/07/2022
MPA	A partir du mercredi 01/09/2021	du 25/10/2021 au 31/10/2021	du 20/12/2021 au 02/01/2022	Au plus tard le 14/01/2022	contrôle continu au plus tard le 14/01/2022	Au plus tard le 14/01/2022	Au plus tôt le 17/01/2022	Du 14/02/2022 au 20/02/2022	Du 11/04/2022 au 17/04/2022	Au plus tard le 27/05/2022	Au plus tard le 27/05/2022	Au plus tard le 03/06/2022	Au plus tard le 24/06/2022	jurys de session 2 au plus tard le 08/07/2022
DU1 et DU2 CMI	A partir du mercredi 01/09/2021	du 25/10/2021 au 31/10/2021	du 20/12/2021 au 02/01/2022	Au plus tard le 14/01/2022	contrôle continu au plus tard le 14/01/2022		17/01/2022	Du 14/02/2022 au 20/02/2022	Du 11/04/2022 au 17/04/2022	Au plus tard le 27/05/2022	Au plus tard le 27/05/2022	Au plus tard le 03/06/2022	Au plus tard le 24/06/2022	Soutenances et jurys au plus tard le 02/09/2022
DU3 CMI	A partir du mercredi 01/09/2021	du 25/10/2021 au 31/10/2021	du 20/12/2021 au 02/01/2022	Au plus tard le 14/01/2022			au plus tôt le 17/01/2022	Du 14/02/2022 au 20/02/2022	Du 11/04/2022 au 17/04/2022	Au plus tard le 27/05/2022		Au plus tard le 02/09/2022		
Licence Pro parcours ARS	A partir du mercredi 01/09/2021	du 25/10/2021 au 31/10/2021	du 20/12/2021 au 02/01/2022		Contrôle Continu			Du 14/02/2022 au 20/02/2022	Du 11/04/2022 au 17/04/2022	Au plus tard le 17/06/2022		Soutenances et jury au plus tard le 27/08/2022	Au plus tard le 01/09/2022	jury de session 1 au plus tard le 27/08/2022 jury de session 2 au plus tard le 01/09/2022

Les étudiants inscrits en L1-L2-L3 Double Licence Mathématiques-Economie et L3 Actuariat doivent également respecter le calendrier universitaire et des examens de la Faculté des Sciences économiques et de gestion pour les enseignements communs

Masters	Semestre d'automne							Semestre de Printemps						
	Accueil/pré-rentrée/Rentrée	Vacances de la Toussaint	Vacances de Noël	Fin des enseignements	Examens	Soutenances et jurys	Rentrée semestre 2	Vacances d'Hiver	Vacances de printemps	Fin des enseignements	Examens 1ère session	Soutenances et Jurys	Examens 2ème session	Jurys de diplôme
Masters Mathématiques Master Actuariat DU Magistère 2ème et 3ème années	A partir du mercredi 01/09/2021	du 25/10/2021 au 31/10/2021	du 20/12/2021 au 02/01/2022	Au plus tard le 17/12/2021	Au plus tard le 14/01/2022	Au plus tard le 25/02/2022 M2 Math. Fonda., M2 Magistère et DU Magistère 3 au plus tard le 27/05/2022	17/1/2022	Du 14/02/2022 au 20/02/2022	Du 11/04/2022 au 17/04/2022	Au plus tard le 06/05/2022 Proposition RN : 13/05/2022	Au plus tard le 20/05/2022 Proposition RN : 27/05/2022	Au plus tard le 30/09/2022	Au plus tard le 30/09/2022	Soutenances et jurys au plus tard le 30/09/2022
DU Actuariat							10/1/2022	Du 14/02/2022 au 20/02/2022	Du 11/04/2022 au 17/04/2022	Au plus tard le 06/05/2022		DUAS 3 : soutenance au plus tard le 16/12/2022		Au plus tard le 27/01/2023
Master informatique M1 M2 I3D, SDSC <sup>2</sup> , SIRIS <sup>2</sup> , DU 4 DU 5 CMI M1 SIL	A partir du mercredi 01/09/2021	du 25/10/2021 au 31/10/2021	du 20/12/2021 au 02/01/2022	Au plus tard le 14/01/2022	contrôle continu au plus tard le 14/01/2022	Au plus tard le 27/05/2022	17/01/2022 ou stage pour les M2	Du 14/02/2022 au 20/02/2022	Du 11/04/2022 au 17/04/2022	Au plus tard le 27/05/2022	Contrôle Continu au plus tard le 27/05/2022	Soutenances et jurys au plus tard le 30/09/2022		Soutenances et jurys au plus tard le 30/09/2022
Master informatique M2 SIL <sup>1</sup>	A partir du mercredi 01/09/2021	du 25/10/2021 au 31/10/2021	du 20/12/2021 au 02/01/2022					Du 14/02/2022 au 20/02/2022	Du 11/04/2022 au 17/04/2022	Au plus tard le 27/05/2022	Contrôle Continu au plus tard le 27/05/2022	Soutenances et jurys au plus tard le 30/09/2022		Soutenances et jurys au plus tard le 30/09/2022
Master informatique GPI	A partir du mercredi 01/09/2021									Au plus tard le 30/08/2022	Contrôle Continu au plus tard le 30/08/2022	Soutenances et jurys au plus tard le 30/09/2022		Soutenances et jurys au plus tard le 30/09/2022

<sup>1</sup> Le S3 du master SIL, qui s'effectue en alternance s'étale sur l'année universitaire entière. Pendant les congés universitaires, les étudiants en alternance sont en entreprise où leurs droits aux congés sont les mêmes que pour les autres salariés.

<sup>2</sup> La fin des enseignements mutualisés entre les parcours SIRIS et SDSC et Télécom Physique Strasbourg au semestre 2, est fixée au 21 mai 2022.

Les vacances sont comprises du lundi au dimanche inclus.